

CONGRES FNSA 2018
Du Jeudi 18 octobre 2018
A AJACCIO

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SMI2D

Comme chaque année, l'Assemblée Générale du SMI2D se déroule dans le cadre du Congrès de la FNSA à laquelle notre syndicat est affilié et je vais vous présenter les travaux menés depuis la dernière Assemblée Générale.

1 - Rapport Moral du Président

Concernant la collecte des déchets dangereux, le SMI2D participe aux travaux du Groupe de travail ADR qui regroupe la mission du transport des matières dangereuses au Ministère des Transports, les organisations professionnelles suivantes : FNSA, FNADE, SYVED, SYPRED mais également les entreprises spécialisées dans le traitement ou la collecte : SERPOL, CHIMIREC, VEOLIA, SECHE, SARP INDUSTRIES.

La mission du transport des matières dangereuses a informé le groupe de travail du renforcement des contrôles sur la filière du transport des matières dangereuses :

- Pour les DASRI, il est prévu des contrôles des centres d'incinération et des centres hospitaliers
- Il est prévu également un renforcement de la sécurité des parcs de stationnement au sein des entreprises de transport

Enfin, la réglementation concernant les déchets issus des déchetteries évolue puisqu'il s'agit de mettre en place un régime dérogatoire pour simplifier le classement de ces déchets et d'utiliser des conditionnements spécifiques (y compris le choix et le type d'emballage).

Le SMI2D participe aux travaux d'actualisation du guide des bonnes pratiques ADR 2017 de la profession du déchet, co-produit par la FNSA et la FNADE, dont la dernière édition a été

publiée et diffusée en décembre 2016. Avec une mise à jour tous les deux ans, le guide suit l'évolution de la réglementation ADR.

Le guide ADR est utilisé par les professionnels du déchet, les conseillers sécurité et les pouvoirs publics, il est maintenant connu et reconnu.

La sortie du guide ADR 2019 est prévue pour fin novembre de cette année lors du salon POLLUTEC et chaque adhérent recevra des exemplaires de ce guide.

En ce qui concerne la responsabilité élargie des producteurs de DDS (REP DDS) l'éco organisme (ECO DDS) a vu son agrément se prolonger d'un an jusqu'au 31 décembre 2018.

Le président de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs, Monsieur Jacques VERNIER, a transmis un rapport sur les REP au Ministère de la transition écologique et solidaire. Ce rapport servira à alimenter la feuille de route de l'économie circulaire que le gouvernement met en place actuellement.

Concernant la maintenance industrielle, le SMI2D est un acteur important au sein de la démarche S3C (système de certification, compétence et conformité) ;

Le SMI2D participe aux travaux du groupe de travail concernant les exigences des matériels haute pression, pompage et les accessoires. Ces travaux s'inscrivent dans l'accord de coopération SIR/S3C du 27 mars 2008. Cet accord prévoit l'équivalence des 2 systèmes mais pour cela, les salariés doivent être formés et qualifiés, les compétences contrôlées et les matériels utilisés vérifiés.

L'objectif de ce groupe de travail est de mettre en place un ensemble de règles et de contrôles, en vue de vérifier la conformité « S3C » d'un matériel, et également de ses accessoires. Un inspecteur technique, issu d'une entreprise adhérente, sera chargé de vérifier annuellement ces derniers et d'y appliquer, en cas de conformité, une étiquette retraçable, fournie par le S3C. La mise en application de ces contrôles est prévue pour début 2019.

Le SMI2D participe également aux travaux du groupe de travail sur les retours d'expérience (REX). Le groupe de travail partage les informations sur les accidents ou presque accidents avec pour objectifs de faire évoluer les pratiques et les matériels.

Le SMI2D participe également en tant qu'expert aux travaux de l'inter CTN E (Industries de la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie) et CTN C (Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication) qui élabore une recommandation sur le pompage en milieu industriel.

Je laisse à présent la parole à Philippe MAILLOT, trésorier du SMI2D qui va vous communiquer le rapport financier du syndicat.

2 - Rapport financier de Philippe MAILLOT - Trésorier du SMI2D

Concernant l'aspect financier de notre syndicat, comme vous le savez, celui-ci est géré comme les autres syndicats de façon globale au niveau de la Fédération.

Les cotisations versées se répartissent comme les années précédentes de la façon suivante : reversement de 95% des cotisations à la FNSA pour participation aux frais communs (salaires, loyers, charges, reprographie, etc. ...) et les 5 % restant constituant les réserves propres au syndicat pour ses dépenses spécifiques.

Les rentrées propres au syndicat pour 2017 se sont élevées à 12 158 € (12 271,00 € en 2016).

Les dépenses ont principalement été consacrées en 2017 à des frais d'abonnements et documentation (2 900 €), quote-part cotisation Afnor (778 €).

L'excédent dégagé sur l'exercice s'élève à 8 480 € portant les réserves du syndicat à 99 284,64 € inscrites au passif de la FNSA.

Avant de réunir le Conseil d'Administration, Jean Luc ROBIN Président du SMI2D demande de bien vouloir approuver ce rapport moral et financier.

Le rapport moral et financier est approuvé à l'unanimité sans observation.

3 - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Jean Luc ROBIN invite les membres de l'Assemblée Générale à prendre connaissance des candidatures reçues au poste d'administrateur du SMI2D et propose de passer au vote.

Jean Luc **ROBIN**
Jean Jacques **BONNEFOND**
Philippe **MAILLOT**
Eric **DEFRANCE**
Frédéric **LE BOUGUENEC**
Yann **MADLINE**
Christophe **CROCHART**
Emmanuel **ROCHE**
Thomas **WATRIN**

Les membres du Conseil d'Administration SMI2D sont élus à l'unanimité.

PV Conseil d'Administration du SMI2D

Le Conseil d'Administration nouvellement élu procède à l'élection du bureau.

Sont élus pour un mandat de 3 ans :

Président Jean Luc **ROBIN**
Vice-présidents : Jean Jacques **BONNEFOND** (Déchets Dangereux)
 Eric **DEFRANCE** (Maintenance Industrielle)
Trésorier : Philippe **MAILLOT**
Secrétaire : Frédéric **LE BOUGUENEC**

Ensuite, les administrateurs du SMI2D procèdent à la désignation des représentants qui siégeront au sein du CA de la FNSA, qui sont au nombre de 6 + le président du SMI2D.

Les membres désignés sont les suivants :

Jean Luc **ROBIN**
Thomas **WATRIN**
Yann **MADLINE**
Frédéric **LEBOUGUENEC**
Philippe **MAILLOT**
Eric **DEFRANCE**
Emmanuel **ROCHE**

Jean Luc ROBIN remercie les administrateurs de leur confiance et sans autre point à l'ordre du jour lève la séance.

Annexe : slides AG SMI2D

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

Assemblée générale



Président: Jean-Luc ROBIN
AJACCIO, le 18 octobre

22

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

La collecte des déchets dangereux et la gestion des installations de transit

- ✓ Le guide ADR, un document de référence de la profession: parution décembre 2019
- ✓ le renforcement des contrôles sur la filière transport des matières dangereuses
- ✓ Eco-organisme DDS: agrément prolongé jusqu'au 31 décembre 2018

23

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

La maintenance industrielle

- ✓ Adhérent actif du S3C
- ✓ Participation aux groupes de travail du S3C
- ✓ l'inter CTN relatif au projet de recommandation sur le pompage et le nettoyage à la haute pression

24

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

Les éléments financiers

- ✓ Le compte de résultats

Charges		Produits	
Total des charges	3 678,00	Cotisations dues par FNSA	12 158,00
Excédent	8 480,00		
Total	12 158,00		12 158,00

- ✓ Après affectation des excédents 2017, les réserves du syndicat inscrites au passif de la FNSA s'établissent à 99 284,64 €.

25

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

Conseil d'Administration



Président: Jean-Luc ROBIN
AJACCIO, le 18 octobre

26

Congrès annuel FNSA 2018, AJACCIO

Renouvellement des membres du CA, les candidatures

1. Jean Luc ROBIN
2. Jean Jacques BONNEFOND
3. Philippe MAILLOT
4. Eric DE FRANCE
5. Frédéric Le BOUGUENEC
6. Yann MADELINE
7. Christophe CROCHART
8. Emmanuel ROCHE
9. Thomas WATRIN

27